



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Proche-Orient

Question écrite n° 86247

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur les tensions affectant le Proche-Orient. Il désire connaître l'action de la France en faveur de la paix dans ce secteur.

Texte de la réponse

La France est pleinement mobilisée en faveur de la paix et de la stabilité au Proche-Orient. S'agissant du conflit israélo-palestinien, nous avons soutenu la reprise des pourparlers directs, en vue d'aboutir à la création d'un État palestinien viable, indépendant et démocratique, vivant en paix et en sécurité aux côtés d'Israël. C'est cette position que la France et ses partenaires européens n'ont eu de cesse d'exprimer, notamment dans les conclusions du conseil « affaires étrangères » du 8 décembre 2009. Alors que les pourparlers, qui avaient été relancés le 2 septembre 2010 à Washington, sont interrompus en raison du non-renouvellement du moratoire israélien sur la colonisation, la France continue d'appeler, avec ses partenaires européens, à leur reprise, ainsi qu'à une meilleure association de la communauté internationale - et tout particulièrement du Quartet - au processus politique, afin d'augmenter ses chances de succès. La France est par ailleurs mobilisée en faveur de la stabilité au Liban, dont elle est l'un des principaux partenaires. Elle travaille avec le Liban dans de nombreux domaines, en particulier la coopération économique, culturelle et scientifique. La France continue de suivre avec attention l'évolution de la situation au Liban, à laquelle elle attache une grande importance. La France est également active sur le volet israélo-syrien du processus de paix au Proche-Orient, dont elle rappelle régulièrement l'importance. Le Président de la République a ainsi chargé en juillet 2010 l'ambassadeur Jean-Claude Cousseran d'une mission à ce sujet. La France reste engagée, à titre national, et au sein de l'Union européenne, par des contacts permanents avec les parties concernées, pour que la paix et la stabilité s'installent durablement au Proche-Orient.

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86247

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 août 2010, page 8656

Réponse publiée le : 25 janvier 2011, page 683